

Rapport annuel 2000–2001



FCAR Fonds pour la Formation
de Chercheurs et
l'Aide à la Recherche

Québec 

Rédaction

Suzie Beaulieu
Sylvie Dillard
Lucie Girard
Carole Laurin
Denise Pérusse
Guy Provost

Technicienne en administration :
Danielle Leblanc

Secrétaire :
Maryse Althot

Édition visuelle

Direction :
Carole Laurin

Graphisme :
Symbiose design-graphique

Impression :
Novalux

Fonds FCAR

140, Grande Allée Est
Bureau 450
Québec (Québec)
G1R 5M8

Téléphone : (418) 643-8560
Télécopieur : (418) 643-1451
Courriel : info@fcar.qc.ca
Internet : www.fcar.qc.ca

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0837-645X
ISBN 2-550-38317-6



Le 16 novembre 2001

Madame Pauline Marois
Ministre de la Recherche,
de la Science et de la Technologie

Monsieur David Cliche
Ministre délégué à la Recherche,
à la Science et à la Technologie

Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre délégué,

Au nom des membres du Conseil d'administration, j'ai l'honneur de vous présenter le dix-septième Rapport annuel du Fonds pour la Formation de chercheurs et l'aide à la recherche pour l'exercice s'étant terminé le 31 mai 2001.

Il s'agit du dernier rapport annuel produit par cet organisme puisque la Loi 33, modifiant la *Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie*, en a changé le nom et la mission.

Nous avons accueilli avec beaucoup d'enthousiasme la nouvelle Politique québécoise de la science et de l'innovation et adhérons sans réserve à ses orientations, et à la réorganisation qu'elle prône dans le soutien à la recherche au Québec.

Nous considérons également que le Fonds FCAR a accompli un travail remarquable au cours de ses dix-sept années d'existence, ce qui constitue une base inestimable pour l'avenir.

Nous vous prions d'agréer, madame la Ministre et monsieur le Ministre délégué, l'expression de notre très haute considération.

La présidente - directrice générale,



Sylvie Dillard

Table des matières

Le mot de la présidente	3
Le Fonds FCAR en bref	4
Les faits saillants de l'année 2000-2001	6
Une présence active dans toutes les sphères du savoir	11
La protection des renseignements personnels	12
Le bilan statistique des programmes	13
- La formation supérieure	13
- La relève scientifique	15
- La structuration de la recherche – Équipes	17
- La structuration de la recherche – Centres	19
- La structuration de la recherche – Équipements scientifiques	22
- Le Fonds FCAR en partenariat : les actions concertées	23
- La diffusion de la recherche et des connaissances	25
Le Conseil d'administration	26
Les comités du Conseil d'administration	27
L'âme du Fonds FCAR	28
Les états financiers de l'exercice terminé le 31 mai 2001	29

Dans ce document, le générique masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Le mot de la présidente

LE FONDS FCAR

SE TRANSFORME L'année 2001-2002 est une date historique pour la recherche au Québec. En effet, la Politique québécoise de la science et de l'innovation a été lancée le 27 janvier dernier par le ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie. Cette politique tant attendue et qui a reçu un accueil unanime indique clairement ses couleurs. Promouvoir une base de recherche solide et de plus en plus performante est une de ses grandes priorités. En second lieu, le rôle des organismes québécois de recherche s'avère à cet égard plus primordial que jamais. En troisième lieu, les responsabilités des organismes existants doivent être révisées, afin de mieux tenir compte des réalités nouvelles qui marquent le développement de la recherche et déterminent l'évolution de ses modes d'organisation. Les budgets de ces organismes devront s'accroître de façon significative afin que chacun d'entre eux puisse assumer adéquatement sa nouvelle mission.

Ainsi le Fonds FCAR voit sa mission sensiblement transformée. Il assumera désormais la responsabilité de développer la recherche et la formation par la recherche dans les domaines reliés principalement aux sciences naturelles et au génie. Cette nouvelle responsabilité a d'ailleurs reçu la sanction législative le 21 juin dernier, date à laquelle le nouveau Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies a pris officiellement la relève du Fonds FCAR.

Les responsabilités auparavant assumées par le Fonds FCAR dans le domaine des sciences sociales et humaines, des lettres et des arts, seront transmises au nouveau Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, qui hérite également de l'essentiel des responsabilités du CQRS. Quant à l'action, relativement modeste, qu'exerçait le Fonds FCAR à l'égard de la recherche en santé, elle sera dorénavant assumée par le Fonds de recherche en santé du Québec.

Enfin, les trois organismes travailleront ensemble de façon très étroite, chapeautés par le Comité permanent des présidents-directeurs généraux des fonds de recherche du Québec annoncé par la Loi.

Ces engagements pris par la Politique et les transformations qui l'accompagnent sont une excellente nouvelle pour toute la communauté scientifique. Chaque grand domaine de recherche bénéficiera d'une organisation experte, proactive et flexible, vouée à son plein développement et à sa reconnaissance. De plus, la collaboration étroite entre les trois organismes est le gage d'une alliance puissante en faveur du système de recherche québécois et de sa nécessaire pluralité.

LE FONDS FCAR

TRANSMET UN PRÉCIEUX HÉRITAGE Le Fonds FCAR peut être très fier de sa contribution des 17 dernières années au développement de la recherche et de la formation de chercheurs. Il transmet un précieux héritage à ceux qui prennent sa relève. En particulier, le rôle de pionnier joué dans la structuration de la recherche

universitaire et dans la formation de chercheurs au Québec est unanimement reconnu. Je veux rendre ici un vibrant hommage à tous ceux et celles - et ils sont très nombreux - qui ont orienté et appuyé son action tout au long de ces années.

La présidente - directrice générale,



Sylvie Dillard

Le Fonds FCAR en bref

SA MISSION

- Promouvoir ou aider financièrement la recherche qui s'effectue dans les établissements d'enseignement postsecondaire.
- Promouvoir ou aider financièrement, conformément au plan de ses activités, les travaux de chercheurs non rattachés à un établissement d'enseignement postsecondaire.
- Promouvoir ou aider financièrement la diffusion des connaissances dans tous les domaines de la recherche.
- Promouvoir ou aider financièrement la formation de chercheurs, en octroyant des bourses d'excellence aux étudiants de 2^e et 3^e cycles universitaires, aux personnes qui effectuent des recherches postdoctorales et celles qui désirent réintégrer les circuits de la recherche ainsi que des bourses de perfectionnement.

SES MANDATS

PARTICULIERS

- Évaluation scientifique des projets soumis par des chercheurs québécois à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), en vertu d'une entente conclue entre la FCI et le gouvernement du Québec.
- Évaluation scientifique des projets soumis par des chercheurs québécois à Valorisation-Recherche Québec (VRQ).
- Gestion du programme conjoint MRST-FCAR Programme d'appui au développement d'une Cité de l'optique.
- Gestion du volet Environnement du Fonds des priorités gouvernementales en science et en technologie (FPGST-E).
- Évaluation scientifique des projets de recherche de la Direction de la recherche forestière du ministère des Ressources naturelles du Québec.
- Avis à l'attention du MRST sur les candidatures soumises par les universités québécoises au programme Chaires de recherche du Canada.

SES PROGRAMMES

Étudiants

- Bourses pour des études de maîtrise et de doctorat en recherche
- Bourses FRSQ/FCAR/Santé
- Bourses de recherche postdoctorale
- Bourses de réintégration à la recherche
- Bourses de perfectionnement dans les arts
- Bourses de recherche en milieu de pratique
- Bourses de partenariats
- Bourses thématiques
- Bourses interculturelles

Relève scientifique

- Établissement de nouveaux chercheurs
- Programme stratégique de professeurs-chercheurs

Chercheurs établis

- Soutien aux équipes de recherche
- Centres de recherche

Chercheurs de collège

- Programme conjoint MRST/MEQ/FCAR pour les dégagements d'enseignement des chercheurs de collège

Financement en partenariat

- Actions concertées

Diffusion

- Revues de recherche et de transfert des connaissances

Équipement

- Équipement

SON BUDGET DE TRANSFERT¹

35 481 412 \$ versés en **subventions** de fonctionnement pour la réalisation des activités de recherche, des projets spéciaux et la diffusion des connaissances

26 223 009 \$ versés en **bourses**

5 047 856 \$ octroyés pour l'achat d'**équipements de recherche**

Budget global : 66 752 277 \$

SES RETOMBÉES

En 2000-2001, le Fonds FCAR a soutenu financièrement :

- 2332** étudiants à la maîtrise et au doctorat²
- 340** équipes de recherche regroupant **1967** chercheurs
- 298** nouveaux chercheurs dans les universités québécoises dont **46** professeurs-chercheurs
- 93** stagiaires postdoctoraux²
- 49** centres de recherche regroupant **847** chercheurs
- 37** chercheurs de collège intégrés à des équipes, à des centres et à des Actions concertées
- 33** revues de recherche et de transfert des connaissances
- 11** artistes qui désiraient se perfectionner dans les arts
- 10** actions concertées menées avec **27** partenaires des secteurs privé et public, regroupant au total **258** chercheurs, **382** étudiants et 15 stagiaires postdoctoraux, sur des thématiques variées, dans des domaines d'importance stratégique pour le Québec

1 : Les états financiers présentés à la page 29 tiennent compte des remboursements effectués par les bénéficiaires, contrairement aux enveloppes identifiées dans le présent Rapport. De plus, une partie des crédits pour équipements, soit 2,2 M \$, proviennent du *Plan quinquennal d'investissements universitaires* du ministère de l'Éducation du Québec.

2 : Incluant 377 bourses complémentaires versées aux lauréats ayant obtenu à la fois une bourse FCAR et une bourse des conseils fédéraux de recherche pour les inciter à accepter la bourse fédérale lorsque celle-ci est moins élevée que la bourse du Fonds FCAR.

Les faits saillants de l'année 2000-2001

LE PRIX DU FONDS FCAR 2001

C'est le 7 juin dernier qu'était décerné le 4^e **Prix du Fonds FCAR pour l'essor de la recherche** soulignant les efforts en matière de recherche au Québec. Le ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie, monsieur David Cliche, a remis le **Prix du Fonds FCAR pour l'essor de la recherche** au Québec au docteur Jacques Genest, chercheur de haute renommée dans le domaine de la santé, à l'occasion d'une cérémonie réunissant une centaine d'invités provenant des divers milieux de recherche au Québec.

Le ministre Cliche a tenu à souligner la contribution inestimable du docteur Genest au développement et au rayonnement de l'activité scientifique au Québec. « La passion et l'engagement du docteur Genest, tout au long de sa carrière, ont été et demeurent une source d'inspiration pour des générations de chercheuses et de chercheurs. Pionnier et visionnaire, il est un des grands artisans du positionnement enviable du Québec dans l'économie du savoir ». Pour sa part, la présidente-directrice générale du Fonds FCAR, madame Sylvie Dillard, a salué l'extraordinaire travail et la détermination du docteur Jacques Genest, « personnalité marquante de la recherche clinique au Québec ».

Fondateur de l'Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM), directeur scientifique de 1967 à 1984 et professeur émérite à l'Université de Montréal, Jacques Genest est une véritable figure de proue dans le domaine de la médecine scientifique au Québec francophone.

Une œuvre de l'artiste inuit Joanassie Manning a été remise au lauréat du Prix du Fonds FCAR en reconnaissance de sa contribution remarquable à la promotion de la recherche au Québec.



Mme Sylvie Dillard, Dr Jacques Genest et le ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie, M. David Cliche.

LES SUITES DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA SCIENCE ET DE L'INNOVATION : UN PLAN D'ACTION RIGoureux POUR PRÉPARER LES TRANSFORMATIONS

Dès le lancement de la Politique québécoise de la science et de l'innovation, le 27 janvier 2001, les présidents des trois organismes, soit le Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR), le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ) et le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS), ont mis en œuvre un plan d'action approuvé par le ministre visant à préparer et à expliquer aux divers milieux de la recherche les changements prévus quant aux missions de chacun. Des chantiers ont été lancés sur le partage des domaines de recherche, l'harmonisation des programmes, l'organisation et la mise en commun de services. Des comités de

transition ont également été mis sur pied pour faciliter le passage entre l'ancienne et la nouvelle mission de chacun des organismes.

L'ensemble de ce plan d'action et les résultats des travaux ont fait l'objet d'une information systématique et d'interactions nombreuses avec les chercheurs et les étudiants, que ce soit par le biais des trois sites Internet ou d'un bulletin électronique *La Toile de Fonds*. De plus, les trois présidents ont fait conjointement une tournée en avril 2001 dans la plupart des universités du Québec et ont rencontré au-delà de 300 personnes.

UNE AUGMENTATION IMPORTANTE DU NIVEAU DES BOURSES

En avril 2000, un budget supplémentaire de 8,1 M \$ par année accordé au ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie a permis la majoration de la valeur des bourses d'études des cycles supérieurs du Fonds FCAR. Les bourses à la maîtrise sont ainsi passées de 11 000 \$ à 15 000 \$ par année, celles du doctorat de 13 000 \$ à 20 000 \$ par année et les bourses postdoctorales de 22 000 \$ à 30 000 \$ par année. Cette majoration est entrée en vigueur dès le versement de l'été 2000.

À cette mesure visant à encourager les jeunes à poursuivre des études aux cycles supérieurs s'est ajouté un congé fiscal de Revenu Québec, qui a pour effet de rendre non

imposables les bourses de maîtrise et de doctorat. Les bourses de perfectionnement dans les arts et bourses de postdoctorat demeurent toutefois imposables, à l'exception des premiers 3 000 \$.

Le Fonds FCAR a accordé des bourses complémentaires aux étudiants ayant obtenu à la fois une bourse FCAR et une bourse des conseils fédéraux de recherche pour les inciter à accepter la bourse fédérale, lorsque celle-ci est moins élevée que la bourse du Fonds FCAR. Cette mesure est toutefois temporaire puisque l'écart entre les bourses fédérales, majorées récemment, et celles du Fonds FCAR diminue de façon progressive.

LES REGROUPEMENTS

STRATÉGIQUES : UN LANCEMENT RÉUSSI Comme nous l'avons annoncé l'an dernier, le programme *Regroupements stratégiques* a fait l'objet d'un premier concours. Rappelons que ce programme a pour objectif général de favoriser le regroupement de chercheurs qui proviennent de différentes disciplines et de divers milieux œuvrant dans un domaine de recherche ayant des retombées potentielles importantes tant au plan scientifique qu'à celui du développement du Québec. Étant donné le défi que présentait le lancement de ce programme, une aide financière à la préparation des demandes a été offerte à tous les groupes de chercheurs qui le souhaitaient. Ainsi, au cours de l'année, le Fonds a pu contribuer aux efforts de réflexion et de concertation associés aux travaux de préparation des demandes d'une quarantaine de groupes interuniversitaires.

Ce nouveau programme a suscité un grand intérêt au sein de la communauté scientifique du Québec et a conduit au dépôt de 74 lettres d'intention. Conformément aux avis du Conseil scientifique qui s'est penché sur chacune des lettres, 52 demandes de subvention ont été acheminées au Fonds FCAR pour être soumises au processus d'évaluation. Les résultats seront connus en décembre prochain. La subvention de l'organisme permettra de couvrir environ 50 % des frais d'infrastructures humaines et matérielles nécessaires au bon fonctionnement des regroupements sélectionnés.

VERS UN VIRAGE

ÉLECTRONIQUE DES REVUES SCIENTIFIQUES Organisé par le Fonds FCAR en octobre 2000, le colloque intitulé « Les revues scientifiques à l'ère de l'électronique » a suscité d'ardents débats et soulevé bien des questions. Cette rencontre, qui a attiré plus de 80 participants, s'inscrivait directement dans les nouvelles orientations du Fonds se rapportant à son mandat de soutien à la diffusion et au transfert des connaissances.

Ce colloque a été l'occasion de confronter les perspectives évoquées par les auteurs de *l'Étude de faisabilité portant sur la conception d'un portail de production, de diffusion et de gestion de publications électroniques*, à celles du milieu de l'édition scientifique. Il en ressort entre autres que sans remettre en question la vision du Fonds quant au caractère irréversible de la migration vers la publication virtuelle et aux multiples possibilités qu'offre la diffusion électronique, la version imprimée garde, pour

le moment, toute son importance. Des réserves ont également été émises concernant la centralisation de la production et de la diffusion électroniques. Un modèle qui permettrait un accès modulé à un portail de diffusion en fonction des besoins spécifiques de chaque revue participante serait à privilégier. Soulignons qu'à la demande du Fonds, la CREPUQ a pris en charge les démarches devant mener à l'implantation d'un portail de diffusion.

Finalement, à la lumière de ces discussions, le Conseil d'administration du Fonds FCAR a décidé de revoir certaines modalités de son programme. Notamment, la création d'un volet additionnel à l'actuel programme pour soutenir la diffusion électronique des revues qui en feront la demande, plutôt que de maintenir l'obligation du passage à l'édition électronique comme critère d'admissibilité pour le concours 2001.

DU NOUVEAU

POUR LES ACTIONS CONCERTÉES **Un programme sous la loupe des évaluateurs...**

Le programme *Actions concertées* fait actuellement l'objet d'une évaluation. L'enquête pilotée par les spécialistes de l'Observatoire des sciences et des technologies (OST) doit livrer un portrait global du fonctionnement du programme et de ses résultats. Une attention particulière sera portée à la composition des équipes de recherche financées, à la formation des étudiants, à la concertation avec les intervenants du milieu, à la diffusion et au transfert des résultats, ainsi qu'aux diverses productions issues des travaux de recherche. L'enquête devra identifier les forces et les faiblesses du programme mais

aussi les grands facteurs de réussite. L'évaluation devra également fournir des indications relatives à la satisfaction des participants et aux retombées générales du programme, notamment sur les pratiques de collaboration intersectorielle des chercheurs et sur l'attitude des partenaires « extra-universitaires » envers la recherche universitaire et la recherche-développement en général.

Les résultats de l'évaluation seront diffusés dans le cadre d'un colloque qui se tiendra au cours de l'année 2002 et qui réunira des chercheurs, des étudiants, des partenaires et des administrateurs de recherche.

DU NOUVEAU POUR LES ACTIONS CONCERTÉES

... mais ayant déjà à son actif des histoires de réussite

Les chercheurs impliqués dans l'*Action concertée Fonds FCAR-Novalait* ont pu avoir accès à des sources additionnelles de financement auprès des bailleurs de fonds canadiens ou internationaux et ont joué un rôle prépondérant dans le transfert des connaissances et des compétences. C'est ce que démontre la récente étude d'impacts de cette *Action concertée* sur l'industrie laitière réalisée par l'équipe de l'Observatoire des sciences et des technologies (OST). Cette étude révèle qu'il y a bien eu diffusion et transfert des connaissances, avec un bilan d'une quarantaine de publications et communications scientifiques, une trentaine d'activités de vulgarisation et une participation de près d'une cinquantaine d'étudiants. De plus, cette *Action concertée* a permis de subventionner, pendant deux ans, 12 projets de recherche qui ont mobilisé 37 chercheurs et 12 professionnels de la recherche.

Un nouvel outil de diffusion, les Forums de transfert

Les *Forums de transfert*, voilà une nouvelle formule qui, tout en créant la synergie essentielle au développement de nouvelles idées et de nouvelles perspectives, permet aux chercheurs de présenter les résultats de leurs travaux tout en donnant l'occasion d'échanger avec leurs collègues des autres équipes de recherche sur un thème et sur des préoccupations communes.

Les nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) en éducation ont inauguré en décembre 2000 ce concept. Dix équipes de recherche subventionnées dans le cadre de l'*Action concertée sur les NTIC en éducation* et provenant de presque autant d'établissements universitaires ont répondu à l'invitation du Fonds FCAR. Elles ont présenté à des partenaires gouvernementaux et du réseau de l'enseignement leurs résultats de recherche portant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication en éducation. Ce premier Forum de transfert, organisé en collaboration avec le ministère de l'Éducation du Québec, a connu un vif succès. On y a abordé le bloc-notes électronique pour faciliter l'apprentissage de l'écriture chez les élèves du primaire jusqu'au laboratoire de robotique pédagogique destiné aux étudiants universitaires, ce qui a permis de mesurer la diversité et l'efficacité de ces nouveaux outils mis à la disposition des milieux éducatifs.

Le deuxième Forum de transfert du Fonds FCAR s'est déroulé en février 2001 et portait sur les connaissances et les technologies liées à la protection de l'environnement et à la mise en valeur des systèmes agroalimentaires. Neuf équipes ayant bénéficié d'un financement de

l'*Action concertée Fonds FCAR-Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) : programme de soutien à la recherche et en développement en agroenvironnement* ont présenté les résultats de leurs travaux dans ce domaine d'importance pour le Québec. Il a été question, entre autres, de lutte biologique, d'ensilage et de gestion des eaux de ruissellement. Cette activité du Fonds FCAR a attiré plus d'une centaine de personnes.

Comme pour les trois années précédentes, les chercheurs financés dans le cadre de l'*Action concertée Fonds FCAR-Novalait-MAPAQ - Programme de recherche stratégique pour la production et la transformation laitières*, ont présenté, dans le cadre du Forum Novalait qui s'est tenu en mai 2001, les résultats de leurs travaux. Près de 150 personnes sont venues entendre les communications des dix équipes de recherche participantes.

Ces trois Forums de transfert auront permis de réunir plus de 300 personnes dont plusieurs utilisateurs potentiels des résultats de recherche présentés lors de ces activités.

Les Actions concertées de l'année

Deux nouvelles *Actions concertées* ont été lancées durant l'année 2000-2001. Il s'agit en premier lieu de l'*Action concertée Fonds FCAR - Fonds forestier : programme de recherche stratégique pour l'industrie forestière* (lancement le 1^{er} octobre 2000) dont l'objectif est de développer les connaissances et les technologies dans les domaines de l'aménagement et de l'environnement forestiers. Ce programme a permis de financer 17 équipes de recherche. Quant au deuxième lancement, l'*Action concertée pour le soutien et la promotion de la recherche sur la famille et les responsabilités parentales* (lancement le 20 mars 2001), le programme vise le développement de connaissances issues de diverses disciplines favorisant la prévention sociale et la promotion du bien-être des familles. Les résultats de ce concours seront annoncés à l'automne 2001.

Ajoutons finalement qu'en octobre 2000, sept équipes de recherche ont reçu une subvention dans le cadre de l'*Action concertée pour le soutien et la promotion de la recherche sur le travail en mutation*. Ce programme de recherche vise le développement de connaissances permettant une meilleure compréhension des transformations importantes survenues dans l'environnement du travail et des entreprises au cours des dernières décennies.

DES MANDATS SPÉCIAUX

CONFIÉS AU
FONDS FCAR

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, l'expertise et la vaste expérience du Fonds FCAR dans les processus d'évaluation de la recherche scientifique ont été sollicitées et mises à profit dans de nombreux programmes relevant de différents organismes. Pour n'en mentionner que quelques-uns, signalons la prise en charge de tout le processus d'évaluation des projets soumis à Valorisation-Recherche Québec (VRQ). De plus, dans le cadre de l'entente entre la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et le gouvernement du Québec, le Fonds FCAR a procédé à l'évaluation de tous les projets soumis à l'organisme canadien par les universités québécoises. Ainsi, la gestion des concours du *Fonds de relèvement* et du *Fonds de développement de la recherche universitaire* a été entièrement assurée par le Fonds FCAR tout au long de l'année. À cela se sont ajoutés les travaux de planification de l'imposant dispositif d'évaluation requis pour le volet *Fonds d'innovation* dont le calendrier des opérations, qui s'étend jusqu'au milieu de l'automne, présentait d'importants défis de réalisation.

Le Fonds FCAR a, entre autres, participé sur une base régulière à l'évaluation des candidatures soumises par les universités québécoises au programme des *Chaires de recherche du Canada*. Ainsi le Fonds a produit, pour chacune des candidatures et pour chacun des projets d'infrastructure qui accompagnent celles-ci, un avis à l'intention du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MRST). De plus, dans le cadre de ce programme, le Fonds a été sollicité pour procéder, en concertation avec les autres organismes de recherche du Québec, à l'analyse des plans stratégiques de développement de la recherche soumis par les établissements québécois au MRST et exigés par le Secrétariat des Chaires de recherche du Canada.

Signalons enfin la gestion du programme d'appui au développement d'une Cité de l'optique confié à l'organisme par le MRST.

CANTOR

GAGNE DU TERRAIN

Convaincus que les technologies de l'information constituent un outil privilégié de coordination et de concertation, les trois fonds subventionnaires québécois ont mis de l'avant un projet conjoint à la fine pointe des technologies, dont l'objectif est la conception et la mise en œuvre d'un système intégré d'information et d'aide à la décision : le système CANTOR.

Conçu pour être à la fois un outil d'information, de planification et de gestion pour les organismes subventionnaires et leurs partenaires, un outil de communication entre les acteurs, les gestionnaires et les utilisateurs de la recherche et une vitrine internationale de la recherche québécoise, ce portail de la recherche publique du Québec comprendra, lorsque toutes ses composantes seront mises en place :

- un répertoire de la recherche publique;
- un registre des centres de recherche;
- une banque d'experts;
- une banque d'adresses;
- un répertoire des étudiants;
- une banque des revues scientifiques;
- un système de suivi des boursiers;
- une ouverture sur les formulaires électroniques des trois fonds;
- un système de gestion et d'information pour les bureaux de la recherche, les centres de recherche hospitaliers et les agents de liaison;
- ainsi qu'un site présentant un bilan des résultats des recherches financées par les organismes subventionnaires (volet Découvertes).

Les données contenues dans le système pourront éventuellement être reliées et harmonisées avec d'autres banques existantes. Le système CANTOR est accessible par le biais d'un guichet unique et ses données sont validées et mises à jour de façon continue.

Une carte des compétences de la recherche
universitaire au Québec

Dans sa planification stratégique 2001-2002, le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MRST) s'est donné comme orientation de suivre, d'anticiper et de répondre à l'évolution du système québécois de la recherche et de l'innovation. C'est dans cette foulée que s'inscrit le projet d'établir une carte des compétences de la recherche universitaire au Québec.

Prolongement naturel de CANTOR, ce projet vise, sous la responsabilité du Ministère et en partenariat avec les trois fonds subventionnaires québécois, à mettre sur pied un répertoire de données et d'indicateurs du système québécois de la recherche universitaire afin d'en apprécier ses forces, ses limites et ses domaines de compétence de même que son évolution et sa situation en regard d'autres systèmes de recherche.

LE SITE INTERNET DU FONDS FCAR FAIT PEAU NEUVE

Le Fonds FCAR a consacré une partie de ses énergies à la restructuration de son site Internet. Regroupements d'information, rubriques, menus, tout a été repensé en fonction de son efficacité et de la rapidité de la navigation. De plus, la présentation visuelle allégée est compatible avec toutes les plates-formes.

Deux rubriques ont vu le jour sur la page d'accueil, soit **À surveiller**, qui présente sous forme de calendrier mensuel les dates à retenir pour le dépôt de documents, et **Clic du mois** qui vise à faire connaître les travaux d'un chercheur, d'un centre financé par le Fonds FCAR, etc.

Signalons finalement que des travaux ont été entrepris au printemps 2001 pour assurer la transition entre l'ancienne mission du Fonds et la nouvelle. Déjà, le site du Fonds FCAR abrite la rubrique du *Comité permanent des présidents - directeurs généraux des fonds de recherche du Québec*, qui donne un portrait d'ensemble des étapes de la transformation des trois fonds.

Une présence active dans toutes les sphères du savoir

AU PLAN QUÉBÉCOIS

L'année 2000-2001 s'est révélée riche en activités de collaboration et de rayonnement pour le Fonds FCAR. Madame Sylvie Dillard, la présidente-directrice générale du Fonds, ainsi que des membres de son équipe ont

En octobre 2000 Madame Dillard assistait à une rencontre de partenaires organisée par Pratt et Whitney. Celle-ci visait en particulier à aborder la question de la collaboration dans le domaine de la formation du personnel hautement qualifié.

En novembre 2000, la présidente-directrice générale du Fonds FCAR est nommée au Conseil d'administration de Génome Québec.

Toujours au cours du dernier exercice, madame Dillard a pris part à deux grandes tournées qui lui ont permis de prendre le pouls des personnes concernées par le champ d'activités du Fonds FCAR au Québec. La première, une tournée de consultation, s'est déroulée en décembre 2000 dans les universités afin de souligner le lancement du programme de *Regroupements stratégiques*. La seconde consistait en une tournée d'information, où les trois présidents des nouveaux fonds de recherche annoncés par le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie en ont profité pour présenter les grandes lignes des changements visés.

En janvier 2001, madame Dillard s'est rendue à Sherbrooke afin d'assurer la présidence d'honneur de la *Journée de la recherche*.

AU PLAN CANADIEN

Sur la scène canadienne, à titre de représentante du Fonds FCAR, madame Dillard a participé aux ateliers de réflexion organisés par le *Conseil de recherche en sciences humaines et sociales*, sur le thème de *L'Avenir des humanités*. L'événement avait lieu à Toronto en octobre 2000.

En décembre de la même année, madame Dillard s'est ensuite rendue à Ottawa, où elle était invitée à prendre la présidence de la *Conférence nationale de la recherche*

AU PLAN INTERNATIONAL

Le Fonds FCAR veut également participer au rayonnement international de la recherche québécoise. Outre le soutien à des colloques scientifiques d'envergure internationale, deux activités méritent d'être signalées. En premier lieu, madame Dillard a conduit en mai 2001, une mission québécoise qui s'est rendue à Poitiers en France, dans le cadre du *Symposium international des industries de la connaissance*, événement où le Québec était l'invité d'honneur. Quant à la seconde activité, il s'agit de la mission CANTOR.

Le Projet CANTOR en Europe

Du 22 au 26 janvier 2001, le comité directeur du projet *Carte des compétences de la recherche universitaire au Québec* (CCRUIQ), formé d'un représentant du Ministère (MRST) et d'un représentant des trois fonds québécois de recherche,

effectivement participé à de nombreux événements d'intérêt pour l'avenir de la formation et de la recherche scientifiques.

Une présence active dans les forums qui réunissent les partenaires du Fonds FCAR

Le Fonds FCAR souhaite agir en collaborateur attentif avec les organismes dont les objectifs de développement de la recherche et de soutien aux chercheurs s'harmonisent naturellement avec son mandat. Ainsi, au cours de la dernière année, il a profité des différentes invitations qui lui ont été adressées par l'Association des administratrices et des administrateurs de recherche universitaire du Québec (ADARUQ) et l'Association pour la recherche au collégial (ARC) pour présenter ses nouveaux programmes ou pour les informer des changements associés à la transformation des trois organismes subventionnaires québécois.

Par ailleurs, lors du 69^e congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), qui s'est tenu en mai à l'Université de Sherbrooke, le Fonds FCAR avait aménagé un kiosque d'information dans la salle des exposants. Ce fut une bonne occasion de faire la promotion des différents programmes du Fonds, d'annoncer les changements qui seraient apportés à sa mission et de répondre aux questions d'étudiants et de chercheurs.

sur les politiques publiques. Elle a par ailleurs assumé la présidence des ateliers de consultation de la *Fondation canadienne de recherche sur les services de santé*, tenus en mars 2001.

Soulignons également que madame Lucie Girard, directrice de l'administration et de l'évaluation du Fonds FCAR, fut nommée, en cours d'année, membre du Comité directeur du projet de CV commun canadien.

effectuait une mission à Paris et à Bruxelles. Celle-ci poursuivait deux objectifs. Le premier était de s'inspirer de l'expérience de deux projets européens importants présentant, au plan des objectifs et des structures, des similitudes avec le projet québécois. Le second objectif était de situer et d'explorer les intérêts et les pratiques européennes en matière de classification d'activités de recherche sous l'angle des domaines d'application, c'est-à-dire de champs de recherche et non de disciplines universitaires.

Ces rencontres visaient par ailleurs à faire connaître le MRST et les trois fonds québécois de recherche, à établir des liens avec des personnes clés de la recherche en France et en Belgique et à explorer des avenues possibles de collaboration avec les organismes français et belges.



La protection des renseignements personnels

Le Fonds pour la Formation de chercheurs et l'aide à la recherche recueille et gère, dans le cadre de ses activités, des renseignements personnels se rapportant aux chercheurs. Le comité interne de sécurité de l'information est conscient de l'importance de la protection de ces informations et demeure vigilant.

Avec l'avènement des nouvelles technologies qui permettent maintenant le dépôt et l'évaluation électroniques des demandes de bourses et de subventions, le Fonds FCAR s'est assuré que les renseignements recueillis ne servent qu'à des fins administratives, statistiques ou d'évaluation. Le Fonds est soucieux d'appliquer les règles établies par le gouvernement du Québec en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.

Le bilan statistique des programmes

La formation supérieure : un enjeu majeur pour le Fonds FCAR

Faits saillants

- Au cours de l'année 2000-2001, près de 2 500 étudiants et stagiaires postdoctoraux ont obtenu une bourse du Fonds FCAR.
- Près d'un candidat sur trois a des chances de décrocher une bourse, tous secteurs et programmes confondus.
- Si les femmes sont majoritaires à la maîtrise, leur représentation diminue au doctorat et encore plus au postdoctorat.
- Près de 80 étudiants, dont les trois quarts sont au doctorat, ont pu bénéficier d'une bourse en milieu de pratique. Les domaines privilégiés par ces étudiants sont : l'agroalimentaire, l'environnement, l'aménagement de l'espace, l'optique, les biomatériaux, la biopharmaceutique, les télécommunications ainsi que les technologies de l'information.
- Directement ou indirectement, le Fonds FCAR a consacré, en 1999-2000, près des deux tiers de son budget à la formation d'étudiants et de stagiaires postdoctoraux.

Le portrait type des boursiers 2000-2001 ¹					
Maîtrise	873	boursiers	Postdoctorat	90	boursiers
	58 %	femmes		41 %	femmes
	42 %	hommes		59 %	hommes
	26 ans	âge moyen		35 ans	âge moyen
	15 000 \$	bourse annuelle		30 000 \$	bourse annuelle
Doctorat	870	boursiers			
	47 %	femmes			
	53 %	hommes			
	29 ans	âge moyen			
	20 000 \$	bourse annuelle			

1 : Pour les programmes généraux de bourses et les programmes de bourses en sciences de la santé.
Les boursiers qui reçoivent une bourse complémentaire ne sont pas considérés dans ce calcul.

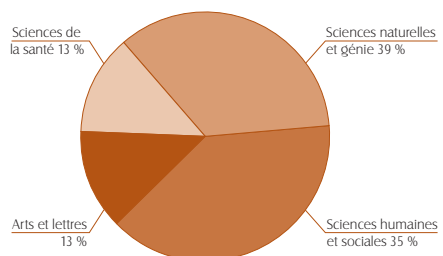
Bourses

Le nombre de bourses accordées et les montants versés en 2000-2001

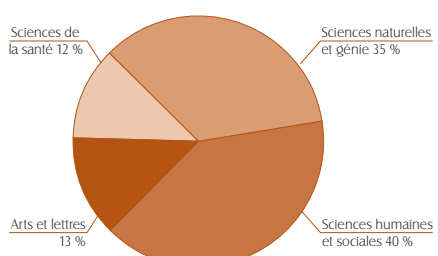
Programme de bourses	Nombre de bourses attribuées	Montant versé \$	Programme de bourses	Nombre de bourses attribuées	Montant versé \$
Programmes généraux			Programmes interculturels		
B1-Bourses de maîtrise en recherche	768	7 834 894	C1-Bourses Québec-Ontario	12	143 996
B2-Bourses de doctorat en recherche	747	10 659 129	C2-Bourses Québec-Acadie	6	63 333
			C3-Bourses Québec-Ouest canadien	2	34 999
Programmes en sciences de la santé			Programmes thématiques		
Bourses FRSQ-FCAR-Santé : maîtrise et doctorat	228	2 892 996	A4-Bourses du ministère des Transports	12	143 333
			A7-Bourses du ministère des Ressources naturelles	9	88 934
			A8-Bourses dans le domaine de l'aérospatiale	4	66 665
Programme pour les stagiaires postdoctoraux			Suppléments		
B3-Bourses de recherche postdoctorale	90	2 019 000	C5-Supplément de bourses Québec-France	5	67 422
			Aide financière pour stage de doctorat	66	384 869
			Indemnités supplémentaires	n/d	39 570
Programme pour les artistes qui désirent se perfectionner dans les arts			Volet Bourses-Actions concertées	7	73 233
B4- Bourses de perfectionnement dans les arts	11	80 166	Bourses de recherche en milieu de pratique	78	837 235
Programme de réintégration à la recherche			Bourses complémentaires	377	603 241
A2-Bourses de réintégration à la recherche	14	189 994			
TOTAL				2 436	26 223 009

La répartition des nouvelles bourses, selon le secteur de recherche, en 2000-2001

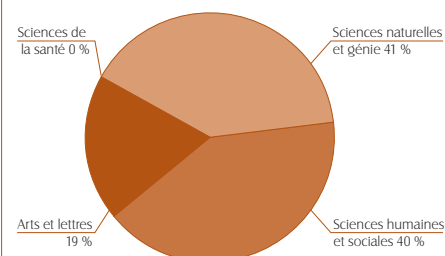
Maîtrise



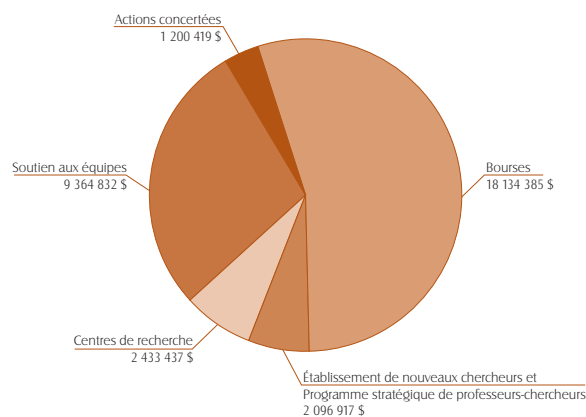
Doctorat



Recherche postdoctorale



Le soutien aux étudiants et aux stagiaires postdoctoraux, par l'intermédiaire de ses programmes, en 1999-2000



La relève scientifique :

Au cœur des préoccupations du Fonds FCAR

Faits saillants

- La demande des candidats au programme *Établissement de nouveaux chercheurs* s'est stabilisée et augure une reprise.
- Le *Programme stratégique de professeurs-chercheurs* contribue de façon notable à la relève en sciences naturelles et génie qui reçoit environ les deux tiers des postes accordés.

Le portrait type du nouveau chercheur

Pour les nouveaux chercheurs en compétition :

73 % ont obtenu un doctorat au Canada

41 % ont effectué des études postdoctorales

33 % sont de sexe féminin

38 ans est l'âge moyen

Établissement de nouveaux chercheurs

Le nombre de demandes présentées et financées, les subventions accordées et le taux de réussite au cours des cinq dernières années

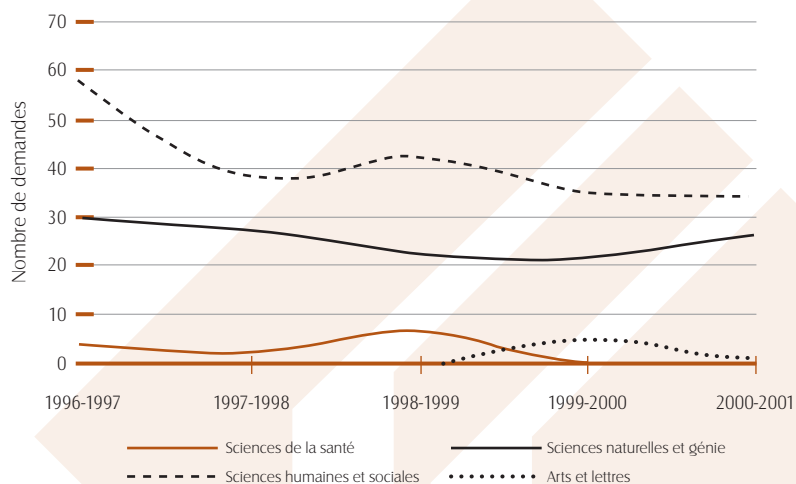
Année	Demandes présentées		Demandes financées		Subventions accordées			Taux de réussite (compétition)
Volet	Compétition		Compétition	Total ²	Compétition	Total ²	Équipement	%
					\$	\$	\$	
1996-1997 : Volet individuel	221		92	300	1 274 218	4 130 660	405 513	41,6
Volet équipe ¹	33 équipes		12	12	413 000	413 000	128 500	36,4
1997-1998 : Volet individuel	153		69	267	954 739	3 681 891	429 011	45,1
Volet équipe ¹	15 équipes		4	16	127 660	538 160	20 000	26,7
1998-1999 : Volet individuel	167		73	229	1 047 090	3 199 584	409 850	43,7
Volet équipe ¹	19 équipes		12	28	310 244	850 904	71 300	63,2
1999-2000 : Volet individuel	141		63	203	930 202	2 864 407	374 577	44,7
Volet équipe	14 équipes		5	21	128 825	564 729	25 600	35,7
2000-2001 : Volet individuel	134		63	196	939 320	2 856 466	n/d	47,0
Volet équipe	20 équipes		7	24	240 000	680 459	n/d	35,0

1 : Les nouveaux chercheurs peuvent être financés à la fois dans le Volet individuel et dans le Volet équipe.

2 : Incluant les nouveaux chercheurs encore financés dans le cadre de compétitions précédentes.

La relève scientifique :

La distribution des nouveaux chercheurs en compétition financés au Volet individuel, selon le secteur de recherche, au cours des cinq dernières années



Les résultats du Programme stratégique de professeurs-chercheurs

Le bilan des deux premiers concours

Bilan	1 ^{er} concours (1999-2000)	2 ^e concours (2000-2001)
Nombre de demandes présentées	52	35
Nombre de subventions salariales annuelles accordées	24 ⁽¹⁾	22 ⁽²⁾
Pourcentage des demandes soumises en sciences naturelles et génie	67 %	66 %
Pourcentage des postes accordés en sciences naturelles et génie	87 %	64 %
Nombre d'établissements universitaires impliqués	9	6

1 : 25 subventions salariales avaient été accordées, mais un professeur-chercheur s'est désisté.

2 : 25 subventions salariales avaient été accordées, mais trois professeurs-chercheurs se sont désistés.

La structuration de la recherche :

Les équipes de recherche : Un programme rassembleur misant sur la collaboration

Faits saillants

- Plus de 80 % des équipes subventionnées sont multidisciplinaires et près d'une équipe sur deux regroupe des chercheurs provenant d'au moins deux universités.
- On note une augmentation notable de la participation de chercheurs en région depuis quatre ans (52 contre 12).
- Les équipes en sciences naturelles et génie demeurent majoritaires.
- Quelque 80 % du budget total du programme *Soutien aux équipes de recherche* permet le soutien ou l'embauche d'étudiants, de stagiaires postdoctoraux, de techniciens et de professionnels de la recherche.

Soutien aux équipes de recherche

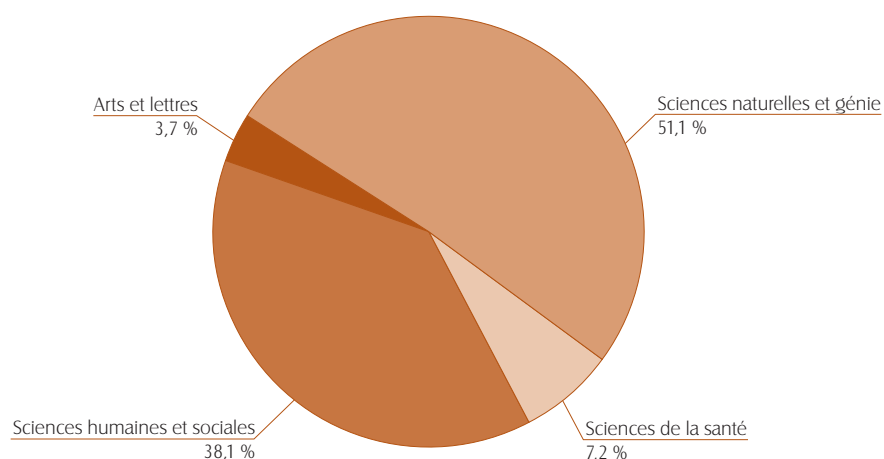
Le nombre de demandes présentées et financées, les subventions accordées et le taux de réussite au cours des cinq dernières années

Année	Demandes présentées	Demandes financées		Subventions accordées			Taux de réussite (compétition)
	Compétition	Compétition	Total ¹	Compétition	Total ¹	Équipement	
				\$	\$	\$	%
1996-1997	261	136	373	6 116 416	16 725 488	1 110 000	52,1
1997-1998	239	123	379	5 310 000	16 715 335	1 208 729	51,5
1998-1999	229	124	382	5 495 001	17 265 546 ²	1 219 617	54,1
1999-2000	226	118	365	5 370 300	15 962 597	1 286 368	52,2
2000-2001	200	98	340	5 068 949	15 743 250	n/d	49,0

1 : Incluant les équipes encore financées dans le cadre de compétitions précédentes.

2 : Augmentation ponctuelle du budget grâce à l'utilisation du surplus budgétaire accumulé.

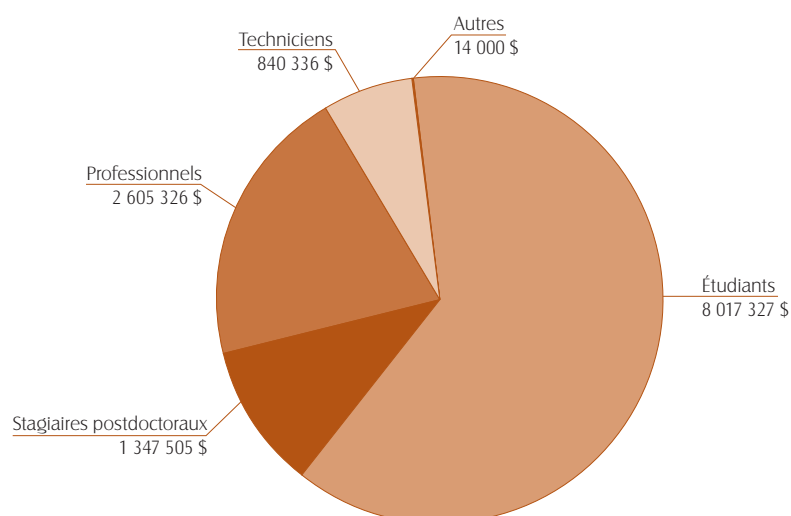
La répartition moyenne des équipes financées, selon le secteur de recherche, au cours des cinq dernières années



Le portrait type des équipes		
L'ensemble des 340 équipes regroupe :		
1 350	chercheurs universitaires	
195	chercheurs hors Québec	
191	chercheurs collaborateurs	
99	chercheurs affiliés	
62	chercheurs gouvernementaux	
32	chercheurs industriels	
24	chercheurs de collège	
14	chercheurs sans affiliation	
Chaque équipe en compétition regroupe en moyenne :		
4	chercheurs universitaires dont l'âge moyen est de 47 ans	
23	étudiants encadrés de 2 ^e et 3 ^e cycles et	
18	étudiants diplômés de 2 ^e et 3 ^e cycles au cours des trois dernières années	
2	stagiaires et boursiers postdoctoraux	

Subvention moyenne par équipe :
46 304 \$ / année pour trois ans

La répartition du budget de rémunération des équipes de recherche, en 1999-2000¹



La structuration de la recherche :

Les centres de recherche; un programme tablant sur des réseaux de concertation

Faits saillants

- **41 %** des centres financés sont des centres reconnus officiellement comme des structures interinstitutionnelles.
- **61 %** (30) des centres financés se classent en sciences naturelles et génie.
- Près de **75 %** des centres financés comptent des chercheurs issus d'au moins deux établissements universitaires.
- Plus de **90 %** des centres subventionnés sont interdisciplinaires.
- Trois nouveaux centres ont été financés en 2000-2001.

Le portrait type des centres		
L'ensemble des 49 centres regroupe :		Chaque centre en compétition regroupe en moyenne :
786 chercheurs universitaires		16 chercheurs universitaires dont l'âge moyen est de 47 ans
17 chercheurs affiliés		71 étudiants encadrés de 2 ^e et 3 ^e cycles et
14 chercheurs hors Québec		58 étudiants diplômés de 2 ^e et 3 ^e cycles au cours des trois dernières années
9 chercheurs de collège		9 stagiaires et boursiers postdoctoraux
9 chercheurs industriels		
6 chercheurs gouvernementaux		
5 chercheurs collaborateurs	Subvention annuelle moyenne par centre : 163 272 \$ ¹	
1 chercheur sans affiliation		

1 : Le calcul de la subvention moyenne exclut les centres qui ont reçu une subvention pour un an seulement.

Centres de recherche

Le nombre de demandes présentées et financées et les subventions accordées au cours des cinq dernières années

Année	Demandes présentées	Demandes financées		Subventions accordées		
	Compétition	Compétition	Total ¹	Compétition	Total ¹	Équipement
				\$	\$	\$
1996-1997	24	18	43	2 446 500	6 450 000	543 450
1997-1998	20	18	44	2 505 450	6 618 450	492 292
1998-1999	19	14	43	2 399 990	6 949 940	473 982
1999-2000	22	20	48	2 715 000	7 195 450	471 350
2000-2001	26	21	49	3 160 500	7 660 500	n/d

1 : Incluant les centres encore financés dans le cadre de compétitions précédentes.

Trois nouveaux centres financés en 2000-2001

Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal (CEETUM)

Un interlocuteur privilégié sur toutes les questions ethniques

- Un centre interuniversitaire impliquant six universités : Université de Montréal, Université du Québec à Montréal (UQAM), Université McGill, INRS-Urbanisation, INRS-Culture et société ainsi que l'ENAP.
- Une mise en commun d'expertises de 21 chercheurs venant d'horizons disciplinaires variés, de la science politique aux études urbaines, en passant par la psychologie, l'éducation, la sociologie, l'anthropologie, l'histoire et la géographie.
- Un programme de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux relatifs à l'ethnicité, à l'immigration et à l'intégration, à la langue et aux débats linguistiques, au racisme et à la discrimination.

Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention (GRASP)

Un modèle de recherche sociale orientée vers la prévention

- Un regroupement de 11 chercheurs provenant de l'Université de Montréal, d'un chercheur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et d'un chercheur de l'Université du Québec à Hull (UQAH).
- Un souci commun pour la recherche socialement utile tout en combinant une approche théorique centrée sur les déterminants sociaux de la prévention.
- Une structure d'une remarquable stabilité (15 ans d'existence) composée de chercheurs issus de disciplines variées travaillant à diverses problématiques de santé des populations (santé mentale, santé au travail, VIH/sida, dépendance à l'alcool, vieillissement, etc.).

Centre de recherche en sciences et technologie du lait (STELA)

Un acteur de premier plan dans les créneaux de pointe de la recherche laitière

- Un groupe ciblé du département des sciences des aliments et nutrition de l'Université Laval rassemblant 11 spécialistes de divers domaines : microbiologie, biochimie, physicochimie, génie génétique, enzymologie, immunologie, technologie et génie alimentaire.
- Une programmation de recherche centrée sur la valorisation du lait et de ses constituants comme bio-ingrédients fonctionnels.
- Un rôle de leader dans la filière laitière québécoise et canadienne.
- Une figure de pionnier dans le développement et la gestion de projets de recherche en partenariat.



Les centres de recherche financés en 2000-2001

SCIENCES NATURELLES

ET GÉNIE	Centre de recherche appliquée sur les polymères (CRASP)	Centre de recherche sur la physique des matériaux (CPM)	Groupe de recherche en écologie forestière interuniversitaire
	Centre de recherche en biologie de la reproduction (CRBR)	Centre de recherche sur le climat et les changements à l'échelle du globe	Groupe de recherche en physique et technologie des couches minces (GRCM)
	Centre de recherche en biologie forestière (CRBF)	Centre de recherche sur le métabolisme énergétique (CREME)	Groupe de recherche interuniversitaire en architecture des ordinateurs et VLSI (GRIAO)
	Centre de recherche en géochimie isotopique et en géochronologie (GEOTOP)	Centre de recherche sur les machines intelligentes	Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL)
	Centre de recherche en géomatique (CRG)	Centre de recherche sur les propriétés des interfaces et la catalyse (CERPIC)	Groupe d'études et de recherche en analyse des décisions (GERAD)
	Centre de recherche en horticulture (CRH)	Centre de recherche sur les propriétés électroniques de matériaux avancés	Groupe interdisciplinaire de recherche en éléments finis (GIREF)
	Centre de recherche en sciences et ingénierie des macromolécules (CERSIM)	Centre de recherche sur les transports (CRT)	Groupe interuniversitaire de recherches océanographiques du Québec (GIROQ)
	Centre de recherche interuniversitaire en technologie des plasmas (CRTP)	Centre de recherches mathématiques (CRM)	Observatoire du Mont Mégantic
	Centre de recherche interuniversitaire sur le béton (CRIB)	Centre d'études nordiques (CEN)	Institut de parasitologie
	Centre de recherche en sciences et technologie du lait (STELA)*	Centre d'optique, photonique et laser (COPL)	
		Groupe de recherche en modélisation biomédicale (GRMB)	

SCIENCES HUMAINES

ET SOCIALES	Centre de recherche en développement humain (CRDH)	Centre de recherche sur la formation et sur la profession enseignante GREFPE-Interuniversitaire	Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ)
	Centre de recherche en droit public (CRDP)	Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal (CEETUM)*	Centres d'études interdisciplinaires sur les lettres, les arts et les traditions des francophones en Amérique du Nord (CELAT)
	Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIQ)	Centre interdisciplinaire de recherche sur l'apprentissage et le développement en éducation (CIRADE)	Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention (GRASP)*
	Centre de recherche et développement en économique (CRDE)	Centre international de criminologie comparée (CICC)	Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP)
	Centre de recherche sur l'emploi et les fluctuations économiques	Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST)	

SCIENCES

DE LA SANTÉ	Centre de recherche sur le cancer	Groupe de recherche en transport membranaire (GRTM)	Groupe de recherche sur le système nerveux central (GRSNC)
	Centre d'études en neurobiologie comportementale (CENC)	Groupe de recherche en neuropsychologie expérimentale	

* : centres qui ont soumis pour la première fois leur candidature au Fonds FCAR.

La structuration de la recherche :

Un appui non négligeable à l'achat d'équipements scientifiques

L'année 2000-2001 marque un changement au chapitre du financement des équipements scientifiques. Les nouveaux chercheurs, les équipes de nouveaux chercheurs, celles des équipes établies ainsi que les centres de recherche peuvent dorénavant présenter simultanément une demande d'aide financière pour l'achat d'équipements scientifiques. Par le passé, les crédits d'équipements étaient octroyés en même temps que les subventions recommandées à titre de fonctionnement. Chaque programme comptait alors sur une enveloppe budgétaire équipement qui variait d'un comité d'évaluation à un autre, une variation attribuable principalement aux besoins exprimés par les candidats. À noter également que le peu de demande en 1999-2000, soit 52 comparativement à 229 en 2000-2001, s'explique essentiellement par le fait que

le nouveau programme Équipement a été implanté au printemps 1999. C'est donc dire que les chercheurs ont eu peu de temps pour soumettre une demande.

Le programme comporte deux volets. Le volet A est réservé aux équipements dont le coût se situe entre 10 000 \$ et 125 000 \$. L'aide financière accordée par le Fonds FCAR peut couvrir la totalité des coûts jusqu'à une contribution maximale de 50 000 \$. Quant au volet B, il concerne les équipements dont le coût est plus élevé que 125 000 \$. Le soutien financier du Fonds FCAR constitue une contribution partielle. De même, le montant maximal consenti par le Fonds FCAR ne peut dépasser 100 000 \$.

Programme équipement - Volet A

Montants accordés, selon le secteur de recherche, en 2000-2001

Secteur de recherche	Demandes présentées	Demandes financées	Montants versés \$
Sciences de la santé	24	11	399 651
Sciences naturelles et génie	95	55	1 795 210
Sciences humaines et sociales	55	52	1 171 459
Arts et lettres	2	2	58 530
TOTAL	176	120	3 424 850

Faits saillants – Volet A

- 90 % des demandes financées proviennent de deux grands secteurs de recherche : sciences naturelles et génie (46 %) et sciences humaines et sociales (43 %).
- 14 établissements universitaires qui ont soumis une demande obtiennent de l'équipement.

Programme équipement - Volet B

Montants accordés, selon le secteur de recherche, en 2000-2001

Secteur de recherche	Demandes présentées	Demandes financées	Montants versés \$
Sciences de la santé	8	4	248 589
Sciences naturelles et génie	41	20	1 183 417
Sciences humaines et sociales	4	4	191 000
Arts et lettres	–	–	–
TOTAL	53	28	1 623 006

Faits saillants – Volet B

- Plus de 70 % des demandes recommandées proviennent du secteur des sciences naturelles et du génie.
- Toutes les universités qui ont soumis une demande obtiennent du financement.

Le Fonds FCAR en partenariat :

Les Actions concertées

Faits saillants

- En 2000-2001, la participation financière du Fonds FCAR et celle des partenaires se chiffrent à **4,3 millions \$**, soit **quatre fois plus** qu'en 1996-1997.
- Dix *Actions concertées* regroupant une bonne trentaine de partenaires des secteurs privé ou public dans des domaines d'importance stratégique pour le Québec.

Thématiques de recherche des *Actions concertées*, partenaires impliqués et subventions accordées*, selon le secteur de recherche et l'établissement, en 2000-2001

Thématique de recherche	Partenaires impliqués	Secteur de recherche	Établissements	Nombre de subventions accordées	Montants versés pour exercice 2000-2001 (\$)
Action concertée Fonds FCAR-IRDA Programme de soutien à la recherche et au développement en agroenvironnement	- Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) - Fonds FCAR	SNG	Université McGill	3	342 500
			Université de Sherbrooke	1	111 000
			TOTAL	4	453 500
Action concertée Fonds FCAR/NOVALAIT/MAPAQ Programme de recherche stratégique pour la production et la transformation laitières	- Société NOVALAIT inc. - Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) - Fonds FCAR	SNG	Université Laval	5	304 802
			Université de Sherbrooke	2	236 000
			Université McGill	2	99 000
			TOTAL	9	639 802
Action concertée sur la chimie combinatoire pour l'industrie pharmaceutique	- Centre de recherche Astra Montréal - BioChem Pharma inc. - Bio-Méga / Boehringer Ingelheim Recherche inc. - Merck Frosst Canada inc. - Fonds FCAR	SNG	Université Laval	1	45 000
			TOTAL	1	45 000
			TOTAL	1	53 000
Action concertée Fonds FCAR-SORDAC Programme de soutien à la recherche en aquiculture continentale	- Société de recherche et de développement en aquiculture continentale (SORDAC) - Fonds FCAR	SNG	UQAR-ISMER	1	53 000
			TOTAL	1	53 000
			TOTAL	17	891 700
Action concertée Fonds FCAR-Fonds forestier Programme de recherche stratégique en aménagement et en environnement forestiers	- Ministère des Ressources naturelles du Québec (MRNQ) - Fonds FCAR	SNG	Institut Armand-Frappier	1	50 500
			Université Laval	10	551 200
			Université de Montréal	1	34 000
			Université McGill	1	50 000
			UQAM	3	163 000
			UQAR	1	43 000
			TOTAL	17	891 700
			TOTAL	23	999 655
Action concertée Fonds FCAR-MTQ-SAAQ Programme de recherche universitaire en sécurité routière	- Ministère des Transports du Québec (MTQ) - Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) - Fonds FCAR	SNG et SHS	Université Concordia	1	49 500
			École des H.E.C.	3	103 500
			École Polytechnique	5	219 734
			Université Laval	4	164 788
			Université de Montréal	3	219 422
			Université de Sherbrooke	5	165 711
			UQAM	1	50 000
			UQAR	1	27 000
			TOTAL	23	999 655
			TOTAL	4	192 441
Action concertée pour le soutien et la diffusion de la recherche sur la relève scientifique et technologique	- Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) - Association de la recherche industrielle du Québec (ADRIQ) - Conseil de développement du loisir scientifique (CDLS) - Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) - Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) - Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec (MRST) - Ordre des ingénieurs du Québec - Société pour la promotion de la science et de la technologie (SPST) - TechnoCompétences, le comité sectoriel de main-d'œuvre en technologies de l'information et de la communication (TC) - Fonds FCAR	SHS	Université Laval	1	34 000
			UQAM	2	108 441
			UQTR	1	50 000
			TOTAL	4	192 441
			TOTAL	4	192 441
			TOTAL	4	192 441
			TOTAL	4	192 441
			TOTAL	4	192 441
			TOTAL	4	192 441
			TOTAL	4	192 441

* Incluant la part du Fonds FCAR et celle de ses partenaires.
SNG : Sciences naturelles et génie
SHS : Sciences humaines et sociales

Les Actions concertées (suite)

Thématiques de recherche des *Actions concertées*, partenaires impliqués et subventions accordées* selon le secteur de recherche et l'établissement, en 2000-2001 (suite et fin)

Thématique de recherche	Partenaires impliqués	Secteur de recherche	Établissements	Nombre de subventions accordées	Montants accordés (\$)
Action concertée pour le soutien et la promotion de la recherche sur le travail en mutation	- Association de la recherche industrielle du Québec (ADRIQ)	SHS	INRS-Culture et Société	2	90 635
	- Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM)		Université Laval	3	130 571
	- Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS)		Télé-Université	1	45 000
	- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)		UQAM	1	44 996
	- Ministère de la Famille et de l'Enfance du Québec (MFE)				
	- Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec (MIC)				
	- Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie du Québec (MRST)				
	- Ministère de la Solidarité sociale du Québec (MSS)				
	- Ministère du Travail du Québec (MT)				
	- Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)				
	- Fonds FCAR				
		TOTAL		7	311 202
Action concertée sur les NTIC en éducation Programme de soutien à la recherche pour le développement et l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication en éducation	- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)	SHS	Université Concordia	1	59 199
	- Fonds FCAR		Université Laval	3	75 124
			Université de Montréal	1	14 152
			Université de Sherbrooke	1	58 230
			UQAC	1	47 972
			UQAH	1	69 387
			UQAT	1	26 200
			UQTR	2	78 490
		TOTAL		11	428 754
Action concertée Fonds FCAR-CQRS-MCC-MEQ-MFE Programme pour le soutien de la recherche en lecture	- Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS)	SHS	Université Laval	2	95 026
	- Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC)		Université de Montréal	1	48 480
	- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)		Université de Sherbrooke	1	57 054
	- Ministère de la Famille et de l'Enfance du Québec (MFE)		UQAM	2	86 824
	- Fonds FCAR				
		TOTAL		6	287 384
TOTAL				84	4 302 438

* Incluant la part du Fonds FCAR et celle de ses partenaires.

SNG : Sciences naturelles et génie

SHS : Sciences humaines et sociales

Répartition des bourses accordées dans le cadre du programme *Actions concertées* et les sommes versées, en 2000-2001

Programme de bourses	Partenaires impliqués	Nombre de bourses accordées	Montants accordés \$
Action concertée Fonds FCAR - Fiducie Desjardins Environnement	- Fonds Desjardins en Environnement (FDE)	1	4 500
	- Fonds FCAR		
Action concertée Fonds FCAR - CRIQ Aide financière pour stage au CRIQ	- Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)	1	11 000
	- Fonds FCAR		
Action concertée Fonds FCAR - Hydro-Québec Aide financière pour stage à l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ) ou au Laboratoire de technologies électrochimiques et des électrotechnologies (Hydro-Québec)	- Hydro-Québec	5	57 733
	- Fonds FCAR		
TOTAL		7	73 233

La diffusion de la recherche et des connaissances :

Un programme destiné à la diffusion de la recherche et des connaissances :
les revues de recherche et de transfert de connaissances

Le portrait type des revues

Parmi les 33 revues financées :

- 26** revues sont parrainées par un établissement universitaire
- 7** revues sont rattachées à une association savante
- 32 %** des abonnements proviennent de l'extérieur du Québec
- 54 %** des auteurs sont domiciliés à l'extérieur du Québec

Le tirage moyen par numéro : **1 059**

La moyenne des abonnements : **676**

Le nombre de revues de transfert : **3**

La subvention annuelle moyenne par revue : **17 465 \$**

LES REVUES FINANCIÉES PAR
LE FONDS FCAR EN
2000-2001

Sciences humaines et sociales

Anthropologie et Sociétés
Cahiers de géographie du Québec
Cahiers québécois de démographie
Canadian Folklore Canadian
Études françaises
Études internationales
Études / Inuit / Autres
Frontières
Géographie internationale de gestion
Géographie régionale
Géographie sociale
Géographie théorique
Leisure

Sciences naturelles et génie

Annales des sciences mathématiques du Québec
Géographie physique et quaternaire
Revue des sciences de l'eau

Sciences de la santé

Médecine / Sciences

Arts et lettres

Cinemas
Circuit

Le Conseil d'administration

**Sylvie Dillard**

Présidente-directrice générale
Fonds FCAR

Benoît Coulombe

Directeur
Laboratoire de transcription génique
Institut de recherches cliniques de Montréal

Rosemarie Dallaire

Directrice de projets spéciaux
Secteur éducation
Bell Canada

Gilbert Drouin

Président-directeur général
Valorisation-Recherche Québec

Yves M. Giroux

Adjoint au Recteur
Université Laval

Marie-France Lafontaine

Étudiante au doctorat en psychologie
Université du Québec à Trois-Rivières

Maryse Lassonde

Professeure titulaire
Département de psychologie
Université de Montréal

Ercilia Palacio-Quintin

Professeure titulaire
Département de psychologie
Université du Québec à Trois-Rivières

Dans l'ordre habituel.:

*Yves M. Giroux, Benoît Coulombe, Arturo A. Sangalli,
Marie-France Lafontaine, Serge Robert, Sylvie Dillard,
Danielle Rivard, Rosemarie Dallaire, Nicholas B. de Takacsy.*

*N'apparaissent pas sur cette photo: Gilbert Drouin, Maryse Lassonde,
Ercilia Palacio-Quintin, Katherine Tweedie et Yves Sanssouci.*

Danielle Rivard

Directrice générale
Novalait inc.

Serge Robert

Vice-doyen et professeur
Département de philosophie
Université du Québec à Montréal

Arturo A. Sangalli

Professeur
Collège Champlain

Yves Sanssouci

Président-directeur général
Centre de recherche informatique de Montréal (CRIM)

Nicholas Benedict de Takacsy

Vice-recteur adjoint
Département de physique
Université McGill

Katherine Tweedie

Professeure agrégée
Département des arts visuels
Université Concordia

Jacques Babin (observateur)

*Sous-ministre adjoint à l'enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation du Québec*

Au 30 septembre 2001

Les comités du Conseil d'administration

COMITÉ DES ACTIONS CONCERTÉES

Sylvie Dillard

Présidente-directrice générale
Fonds FCAR

Rosemarie Dallaire

Directrice de projets spéciaux
Secteur éducation
Bell Canada

Yves M. Giroux

Adjoint au Recteur
Université Laval

Ercilia Palacio-Quintin

Professeure titulaire
Département de psychologie
Université du Québec
à Trois-Rivières

Membres externes

Yvon Boudreau

Sous-ministre adjoint aux politiques
Ministère de la Solidarité sociale

Claude Demers

Président-directeur général
Association de la recherche industrielle
du Québec (ADRIQ)

Jacques St-Cyr

Directeur
Développement de la recherche
et des technologies stratégiques
Ministère de la Recherche, de la Science
et de la Technologie

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Sylvie Dillard

Présidente-directrice générale
Fonds FCAR

Maryse Lassonde

Professeure titulaire
Département de psychologie
Université du Québec à Montréal

Serge Robert

Professeur
Département de philosophie
Université du Québec à Montréal

Yves Sanssouci

Président-directeur général
Centre de recherche informatique
de Montréal (CRIM)

Membres externes

Blaise Champagne

Président-directeur général
Institut des matériaux industriels
Conseil national de recherche
du Canada

Claude Hillaire-Marcel

Professeur
Département des sciences de la
terre et de l'atmosphère
Université du Québec
à Montréal

Réjean Landry

Professeur
Département de science
politique
Université Laval

Jean Nicolas

Vice-recteur à la recherche
Université de Sherbrooke

COMITÉ CONSULTATIF SUR LES PROCESSUS D'ÉVALUATION

Benoit Coulombe

Professeur
Département de biologie
Université de Sherbrooke

Nicholas Benedict de Takacsy

Vice-recteur adjoint
Département de physique
Université McGill

Sylvie Dillard

Présidente-directrice générale
Fonds FCAR

Danielle Rivard

Directrice générale
Novalait inc.

Membres externes

Alain Beaudet

Professeur titulaire
Institut neurologique
de Montréal

Jean Bousquet

Directeur
Centre de recherche
en biologie forestière
Université Laval

Annick Germain

Directrice
INRS-Urbanisation

Guy Giroux

Directeur
Groupe de recherche Ethos
Université du Québec
à Rimouski

COMITÉ SCIENTIFIQUE DU FONDS FCAR

André Bazergui

Conseiller spécial au président
Innovatech inc.
(Ancien directeur général
de l'École Polytechnique de
Montréal)

André Cardinal

(Ancien doyen de la Faculté des
sciences et génie de l'Université
Laval et président du Comité
d'évaluation multidisciplinaire du
programme Fonds d'Innovation
de la FCI)

Jacques Desnoyers

(Ancien directeur scientifique
de l'INRS et ancien directeur des
programmes du Fonds FCAR)

Vincent Lemieux

Professeur titulaire
Département de science
politique
Université Laval

L'âme du Fonds FCAR...

et l'équipe du projet CANTOR



Allard, Marie-Josée
Althot, Maryse
Audet, Thérèse
Beaulieu, Julie
Bélanger, Hélène
Blackburn, Michel
Blais, Gisèle
Bouchard, Carole
Busque, France
Caron, Maude
Crochetière, Jacques

Daigle, Solange
Desrochers, Yvan
Dillard, Sylvie
Dion, Serge
Doray, Andrée
Duchesneau, Paule
Gagnon, Guylaine
Germain, Line
Gingras, Jean-Marc
Girard, Lucie
Houle, Linda

Hudon, Louise
Jean, Claire
Joseph, Madeleine
Julien, Guy
Lapointe, Michèle
Leblanc, Danielle
Marois, Yves
Martin, Claire
Martineau, Simon
Mathieu, Anne
Mathieu, Pauline

Ouellet, Marise
Ouellet, Sylvie
Ouellet-Perron, Priscilla
Patry, Pierrette
Pednault, Brigitte
Pérusse, Denise
Pinel, Claude
Plamondon, Johanne
Pomerleau, Claude
Provost, Guy
Racine, Chantale

Reid, Josée
Robitaille, France
Robitaille, Sylvie
Simard, Alain
Tanguay, Sébastien
Thibault, Nathalie
Tremblay, René
Turcotte, Stéphane

Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche

États financiers
de l'exercice terminé le 31 mai 2001

Table des matières

Rapport de la direction	30
Rapport du vérificateur	31
États financiers	
Utilisation des subventions et excédent	32
Bilan	33
Notes complémentaires	34 à 37

Rapport de la direction

Les états financiers du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Fonds reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers du Fonds, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion.



Présidente-directrice générale



Directrice de l'administration et de l'évaluation

Québec, le 13 septembre 2001

Rapport du vérificateur

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche au 31 mai 2001 et l'état de l'utilisation des subventions et de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mai 2001, ainsi que l'utilisation des subventions et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Guy Breton, FCA

Québec, le 13 septembre 2001

Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche

Utilisation des subventions et excédent
de l'exercice terminé le 31 mai 2001

	2001	2000
SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES (note 3)		
Subventions à la recherche	39,272,398 \$	33,984,259 \$
Bourses	26,172,216	17,769,473
Frais de fonctionnement du Fonds	3,787,947	2,875,967
	69,232,561	54,629,699
INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS	349,153	552,930
	69,581,714	55,182,629
SUBVENTIONS ET BOURSES ACCORDÉES		
Subventions à la recherche	39,272,398	33,984,259
Bourses	26,172,216	17,769,473
	65,444,614	51,753,732
	4,137,100	3,428,897
FRAIS DE FONCTIONNEMENT (note 4)	3,883,371	3,462,179
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	253,729	(33,282)
EXCÉDENT AU DÉBUT	2,119,851	2,153,133
EXCÉDENT À LA FIN	2,373,580 \$	2,119,851 \$

Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche

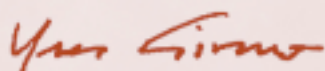
Bilan
31 mai 2001

	2001	2000
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	812,480 \$	280,814 \$
Intérêts courus	39,881	33,574
Subventions à recevoir et autres débiteurs	2,284,516	3,430,975
Frais payés d'avance	8,087,152	6,535,080
	11,224,029	10,280,443
Sommes détenues pour le compte d'organismes subventionnaires (note 5)	5,662,108	4,898,283
Immobilisations (note 6)	327,501	240,714
	17,213,638 \$	15,419,440 \$
PASSIF		
À court terme		
Subventions à payer	1,536,290 \$	1,782,292 \$
Créditeurs et frais courus	474,637	519,886
Subventions d'organismes reportées	1,395,869	1,445,706
Subventions gouvernementales reportées	5,746,589	4,630,997
	9,153,385	8,378,881
Sommes à verser pour le compte d'organismes subventionnaires (note 5)	5,686,673	4,920,708
	14,840,058	13,299,589
EXCÉDENT	2,373,580	2,119,851
	17,213,638 \$	15,419,440 \$

ENGAGEMENTS (note 7)

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN (note 10)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche

Notes complémentaires
31 mai 2001

1.
CONSTITUTION ET FONCTIONS Le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche, corporation constituée par la *Loi favorisant le développement scientifique et technologique du Québec* (L.R.Q., chapitre D-9.1), a pour fonctions de promouvoir ou d'aider financièrement au moyen de subventions et de bourses : la recherche qui s'effectue dans les établissements d'enseignement post-secondaire; les travaux de chercheurs non rattachés à ces établissements; la diffusion des connaissances dans tous les domaines de la recherche; la formation de chercheurs en octroyant des bourses d'excellence aux étudiants de 2^e et 3^e cycles universitaires, aux personnes qui effectuent des recherches post-doctorales, à celles qui désirent réintégrer les circuits de la recherche ainsi que des bourses de perfectionnement. De plus, le Fonds met en œuvre les programmes d'aide financière qui lui sont confiés par une autre loi ou, avec l'autorisation du gouvernement et aux conditions que ce dernier détermine, les programmes d'aide financière qui lui sont confiés par un ministère ou par un organisme public.

2.
CONVENTIONS COMPTABLES Les états financiers du Fonds ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations. L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

Subventions et bourses accordées

Les subventions et bourses accordées sont comptabilisées dans la période pour laquelle elles sont octroyées et lorsque les conditions sont respectées.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	Taux
Mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	33 1/3 %
Améliorations locatives	20 %

3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET D'AUTRES ORGANISMES	2001	2000
Ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie :		
Subventions à la recherche	36,382,441 \$	31,833,429 \$
Bourses	26,172,216	17,769,473
Frais de fonctionnement du Fonds	3,320,180	2,446,700
	65,874,837	52,049,602
Autres ministères et organismes :		
Subventions à la recherche	2,889,957	2,150,830
Frais de fonctionnement du Fonds	467,767	429,267
	3,357,724	2,580,097
	69,232,561 \$	54,629,699 \$

4.
FRAIS DE
FONCTIONNEMENT

	2001	2000
Traitements et avantages sociaux	2,533,351 \$	2,272,193 \$
Frais de déplacement et de séjour des membres des comités	73,162	109,537
Services de transport et de communication	221,996	226,894
Services professionnels, administratifs et autres	452,326	349,904
Loyers et taxes d'affaires	191,829	146,558
Entretien et réparations	103,177	81,349
Frais de bureau	26,239	22,448
Amortissement des immobilisations	261,291	253,296
Créances irrécouvrables	20,000	—
	3,883,371 \$	3,462,179 \$

5.
SOMMES DÉTENUES POUR
LE COMPTE D'ORGANISMES
SUBVENTIONNAIRES

Le Fonds a conclu des ententes avec quelques organismes afin de prendre en charge certaines opérations relatives à l'attribution de leurs subventions à la recherche dans des domaines particuliers. Dans ce cas, le Fonds agit uniquement à titre d'intermédiaire en fournissant son expertise en la matière. À l'exclusion des frais de gestion, ces opérations n'apparaissent pas dans les résultats du Fonds.

Les opérations relatives à ces ententes se détaillent comme suit :

	Domaines de recherche			
	Environnement	Sécurité routière	Cité de l'optique	Total
SOLDE AU DÉBUT	4,536,840 \$	383,868 \$	— \$	4,920,708 \$
Augmentation				
Encaissements de l'exercice	—	—	2,666,000	2,666,000
Intérêts sur dépôts bancaires	227,342	—	58,194	285,536
	4,764,182	383,868	2,724,194	7,872,244
Diminution				
Subventions à la recherche	1,842,988	132,587		1,975,575
Remboursements aux organismes	-	123,346		123,346
Frais de gestion versés au Fonds	20,000	—	66,650	86,650
	1,862,988	255,933	66,650	2,185,571
SOLDE À LA FIN	2,901,194 \$	127,935 \$	2,657,544 \$	5,686,673 \$

Ces sommes se détaillent comme suit

Sommes détenues pour le compte d'organismes subventionnaires - encaisse	5,662,108 \$
Intérêts courus	24,565
	5,686,673 \$

6. IMMOBILISATIONS

	2001		2000
	Coût	Amortissement cumulé	Net
Mobilier de bureau	167,659 \$	134,879 \$	32,780 \$
Équipement informatique	1,382,135	1,104,988	277,147
Améliorations locatives	81,496	63,922	17,574
	1,631,290 \$	1,303,789 \$	327,501 \$
			240,714 \$

Les acquisitions de l'exercice sont de 348 078 \$ (2000 – 218 853 \$) et les dispositions, complètement amorties, ont un produit de disposition de 2 310 \$.

7. ENGAGEMENTS a. Subventions et bourses

Au 31 mai 2001, les engagements du Fonds sont de 34 517 488 \$ à l'égard des subventions et de 52 482 039 \$ à l'égard des bourses. L'octroi de ces subventions et de ces bourses est toutefois conditionnel aux crédits accordés par le Parlement.

b. Bail à long terme

Le Fonds est engagé par un bail à long terme échéant le 31 octobre 2010 pour des locaux administratifs. Ce bail ne comporte aucune option de renouvellement.

Les paiements minimums futurs incluent une quote-part pour les frais d'exploitation du bailleur qui est fixe jusqu'au 31 octobre 2010. À partir du 1^{er} novembre 2005, la quote-part pour les frais d'exploitation sera majorée en fonction de l'indice des prix à la consommation. Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

2002	160,476 \$
2003	160,476
2004	160,476
2005	160,476
2006	160,476
2007 et subséquemment	708,773
	1,511,153 \$

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers comptabilisés à la valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Fonds n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

9.
AVANTAGES Régime de retraite
SOCIAUX FUTURS

Le régime supplémentaire de rentes pour les membres du personnel du Fonds est un régime de retraite à cotisations déterminées. Les obligations du Fonds envers ce régime se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Ce régime ne paiera pas de prestations au-delà des fonds disponibles.

Les cotisations du Fonds imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 75 046 \$ (2000 : 75 032 \$) et représentent le coût des services courants.

Vacances

La charge relative aux vacances se détaille comme suit :

	2001	2000
Solde au début	186,542 \$	180,574 \$
Vacances gagnées au cours de l'exercice	158,446	139,683
Vacances payées au cours de l'exercice	(139,851)	(133,715)
SOLDE À LA FIN	205,137 \$	186,542 \$

10.
ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR Le 21 juin 2001, la Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie (2001, chapitre 28)
À LA DATE DU BILAN a été sanctionnée. En vertu de cette loi, le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies succède au Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche et en assumera les droits et obligations, sous réserve des droits et obligations se rapportant à des fonctions qui seront attribuées au Fonds de la Recherche en santé du Québec ou au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.



FCAR Fonds pour la Formation
de Chercheurs et
l'Aide à la Recherche

140, Grande-Allée Est
Bureau 450
Québec (Québec)
G1R 5M8

Téléphone : (418) 643-8560
Télécopieur : (418) 643-1451
Courriel : info@fcar.qc.ca
Site internet : <http://www.fcar.qc.ca>